

À L'Aigle, les salariés du centre d'orientation ne pourront pas réintégrer leurs locaux



Les salariés du CIO de L'Aigle ne pourront pas réintégrer leurs locaux. Les travaux qui devraient y être réalisés sont trop conséquents. Archives Ouest-France

En octobre 2023, un syndicat alertait sur la situation des salariés du Centre d'information et d'orientation de L'Aigle, contraints de travailler au sein d'un lycée de la ville, en raison de la vétusté de leurs locaux. Ils espéraient des travaux, il n'en sera finalement rien. Une pétition a été lancée.

En octobre 2023, Jean-Rémy Haselvander, secrétaire départemental de la Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle – Force ouvrière, tirait la sonnette d'alarme et alertait sur la situation des salariés du Centre d'information et d'orientation (CIO) de L'Aigle. Depuis la rentrée de septembre, le CIO de la rue René-Vivien est en effet portes closes.

Lire aussi : [Un syndicat signale des « mauvaises conditions de travail » dans un centre d'orientation de l'Orne](#)

Les salariés de ce service de l'Éducation nationale, qui guide et informe les lycéens sur les études supérieures et les formations accessibles après le bac, ont été relogés dans l'enceinte du

lycée Napoléon après un dégât des eaux dans leurs locaux, survenu lors des intempéries de juin 2023.

Du temporaire qui va durer

« **Des problèmes en lien avec l'étanchéité de la toiture ont été identifiés**, expliquait alors la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Orne. **Ce bâtiment, pour ce qui concerne les locaux à destination des personnels et des usagers du CIO, ne permet pas, en l'état, un accueil assurant toutes les conditions de sécurité et de salubrité.** »

Sauf que les conditions de travail sur le nouveau site ne semblent pas contenter les salariés. « **Le lycée n'a pas la capacité d'accueil nécessaire, il n'est pas adapté aux élèves qui souffrent de phobie scolaire, de harcèlement ou de décrochage et ses horaires et périodes d'ouverture, impose une limitation des permanences des psychologues de l'Éducation nationale** », détaille Jean-Rémy Haselvander.

Une pétition en ligne

Et surtout, ce qui devait être une situation temporaire risque de durer au-delà de l'année scolaire. « **Nous avons eu une réunion le 15 janvier, lors de laquelle le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) assurait mettre tout en œuvre pour que les locaux puissent être réintégrés en septembre** », poursuit Jean-Rémy Haselvander.

Lire aussi : [Orientation scolaire : vers qui se tourner dans le public ?](#)

Mais le 2 février dernier, c'est la douche froide. « **Lors de la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail, les organisations syndicales ont été informées que les personnels ne réintégreraient jamais leurs locaux. Le coût des travaux pour la réhabilitation des locaux est jugé trop important pour le rectorat !** »

Selon le syndicat, c'est tout le service public qui est mis en péril. Et d'appeler « **l'ensemble des personnels et des usagers du département à continuer de soutenir les collègues en signant la pétition en ligne pour exiger des moyens à la hauteur de l'importance de la mission de service publique du CIO, indispensable à la réussite de tous les élèves du bassin aiglon** ».

[Une pétition est en ligne](#), elle a déjà recueilli 161 signatures.

De son côté, [Jean-Luc Legrand](#), Dasen, explique « **étudier toutes les solutions pour trouver un hébergement plus pérenne à la rentrée de septembre 2024. Au lycée Napoléon ou ailleurs. Et si les conditions d'accueil actuelles ne satisfont pas les personnels, elles ne sont pas insatisfai-**

santes dans l'absolu. Ce qui est sûr, c'est que les locaux de la rue Vivien ne sont plus sécurisés. »

Delphine LE NORMAND.